

RECEPISSE DE COMMUNICATION DES INFORMATIONS ET  
DOCUMENTS LEGAUX EN MATIERE DE DEMARCHE FINANCIER

**SCPI Allianz Pierre**

**immovalor**   
GESTION

**Vous avez entre les mains un dossier pour la souscription de parts de la SCPI Allianz Pierre qui vous a été remis/ adressé par votre Conseiller.**

**Ce dossier comprend deux parties : un récépissé attestant de la remise des documents d'information relative à ce produit et le bulletin de souscription.**

**Conformément aux dispositions introduites par le Code Monétaire et Financier (article L-341-16-IV), vous disposez d'un délai de réflexion avant de souscrire cet investissement et adresser votre bulletin et les fonds nécessaires à IMMOVALOR Gestion – Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 - Case courrier S 1601 - 92076 Paris La Défense Cedex .**

**Ce délai est de 48 heures à compter du lendemain de la signature du présent récépissé.**

Je, (Nous) soussigné(e)(ons) : \_\_\_\_\_

demeurant : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Atteste(ons) que la proposition qui m'(nous) a été faite par mon(notre) Conseiller M. \_\_\_\_\_

(agissant pour le compte en vertu d'un accord de commercialisation avec la Société IMMOVALOR Gestion, dont le siège social est au Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex ), il m'(nous) a été communiqué la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, les statuts de la SCPI Allianz Pierre ainsi que les conditions d'émission des parts (figurant sur le bulletin de souscription), le document d'informations clés, le dernier bulletin trimestriel d'information et le dernier rapport annuel (disponibles sur le site [www.immovalor.fr](http://www.immovalor.fr)).

Atteste(ons) qu'en cas de souscription à crédit, avoir conscience que les charges du crédit seront à rembourser indépendamment de l'évolution ou la valeur des parts ou de la valeur des parts de la SCPI Allianz Pierre

*A compter du lendemain de la signature du présent récépissé, je (nous) dispose(ons) d'un délai minimum de 48 heures pour réfléchir à l'opportunité de souscrire à la présente proposition conformément à l'article L.341-16-IV du Code Monétaire et Financier. Ce délai est éventuellement prorogé s'il expire un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Avant l'expiration de ce délai de réflexion, IMMOVALOR Gestion ou toute personne mandatée ne peut recueillir ni ordres, ni fonds de ma part en vue de la souscription de parts de SCPI.*

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Le Conseiller

Signature du(des) prospect(s) ou client(s) :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



**Récépissé et bulletin de souscription à retourner simultanément après réception du bulletin à Immovalor Gestion - Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 Case courrier S 1601 - 92076 Paris La Défense Cedex**

**A N'UTILISER QUE POUR LA SOUSCRIPTION DE PARTS A LA SCPI ALLIANZ PIERRE**

## CONNAISSANCE DU CLIENT EN MATIERE D'INVESTISSEMENT et DECLARATION D'ORIGINE DES FONDS

Ce questionnaire de connaissance client permet d'évaluer l'adéquation de la souscription de la SCPI Allianz Pierre avec votre situation financière et votre profil d'investisseur conformément aux dispositions L533-13 du code monétaire et financier et en application de la directive « marchés d'instruments financiers » (MIF). En cas d'évolution de votre situation, tout changement devra être adressé, directement ou par l'intermédiaire de votre contact habituel à Immovalor Gestion.

En application à la réglementation en vigueur, Immovalor Gestion établit et met en oeuvre des procédures appropriées permettant de classer ses clients dans l'une des deux catégories suivantes : clients non professionnels ou clients professionnels. Immovalor Gestion vous a catégorisé en « clients non professionnels ». Pour tout changement de catégorie, merci de contacter la société de gestion.

### Identification de la personne morale

Dénomination sociale.....  
 Numéro de SIREN .....  
 Forme juridique..... Régime  
 d'imposition :

IR  IS  BIC  BNC  BA

*Représentée par une personne physique :*

Nom.....Prénom(s).....  
 En qualité de .....Profession.....

### Le patrimoine de la personne morale

Montant total des actifs financiers : .....€ (**a**) dont  
 Trésorerie : .....€ Autres (à préciser) .....€

Montant total des actifs immobiliers : .....€ (**b**) dont  
 Immobiliers locatifs.....€ ; SCPI.....€ (**c**) (incluant le montant en investissement dans la SCPI  
 Allianz Pierre souhaité pour .....€) ; Autres.....€

La part d'investissement en SCPI ressort à ....% du total de mes actifs financiers et immobiliers (**c**) / (**a + b**) \*100

Montant total des dettes en cours (capital restant dû) : .....€ (incluant le montant de crédit  
 envisagé le cas échéant pour l'acquisition de parts Allianz Pierre pour .....€)

### La situation financière de la personne morale

Quel est le chiffre d'affaires ?.....

Quel est le résultat net ?.....

Quel est le montant de l'impôt payé ?.....

### Vos objectifs

Quel niveau de risque êtes-vous prêt à accepter ?

Aucun  Faible  Moyen  Elevé

Quel est votre horizon de placement?

Moins de 5 ans  Entre 5 et 10 ans  Plus de 10 ans

Quels sont vos objectifs de placement (plusieurs réponses possibles) ?

Revenus complémentaires  Optimisation fiscale  Constituer un capital

Autres (à préciser)

### Votre expérience en matière d'investissements

Parmi les instruments financiers ci-dessous, j'ai déjà réalisé les transactions sur (plusieurs réponses possibles):

- SICAV et FCP       Fonds commun de placement à risque       Marchés étrangers  
 Actions en direct       Immobilier

En général, comment qualifieriez-vous votre connaissance des produits d'épargne:

- Débutant(e)       Confirmé(e)       Expert(e)

### Votre connaissance des SCPI :

Avez vous conscience que l'investissement dans des parts de la SCPI Allianz Pierre est un placement à long terme et peu liquide ? La durée de placement recommandée est de 10 ans.

- Oui       Non

Avez-vous conscience que les revenus de la SCPI Allianz Pierre peuvent varier à la hausse comme à la baisse?

- Oui       Non

En cas de souscription à crédit, avez-vous conscience que les charges du crédit seront à rembourser indépendamment de l'évolution du rendement ou de la valeur des parts de la SCPI Allianz Pierre ?

- Oui       Non

### Déclaration d'origine des fonds

Origine des fonds finançant la souscription :

- Emprunt auprès de (préciser le nom de la banque ) .....       Epargne  
 Réinvestissement suite à la vente d'un actif immobilier  
 Autres (à préciser).....

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus

Fait à..... le .....

Signature du représentant légal

**LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES :** *Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande. Elles sont destinées prioritairement aux services d'Immovalor Gestion et aux entreprises partenaires. Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître. Nous les conservons le cas échéant durant la période de détentions de part. Après ventes ou cessions des parts, elles sont conservées pendant le délai de prescription. Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi "Informatique & Libertés") relative aux données vous concernant en adressant un courriel à l'adresse [fgcasso@allianz.fr](mailto:fgcasso@allianz.fr) ou en adressant un courrier auprès de : Immovalor Gestion - CS 30051 - 1 cours Michelet - 92076 Paris La Défense. Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.*

# Allianz Pierre

## Société Civile de Placement Immobilier à Capital Variable

REGIE PAR LES ARTICLES 1832 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL, L. 231-1 A L. 231-8 DU CODE DE COMMERCE,  
L. 214-86 ET SUIVANTS, L. 231-8 ET SUIVANTS,  
R. 214-130 ET SUIVANTS DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER,  
422-189 ET SUIVANTS DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION PERSONNE MORALE

#### RENSEIGNEMENTS SOUSCRIPTEUR

Dénomination sociale : .....  
Forme Juridique : ..... Capital social : .....  
SIREN : ..... Activité : .....  
Siège social : N° : ..... Rue : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Représenté par : ..... agissant en qualité de : .....  
Justificatif des pouvoirs :  Représentant légal :  
 Délibération de : ..... en date du :  
N° de Tel : ..... Email : ..... Fax : .....

#### FISCALITE

résident  non résident adresse fiscale : .....  
.....  
Régime fiscal :  IS  BIC  IR  Exonéré (statut associatif)

#### ORDRE DE SOUSCRIPTION

- Déclarons avoir reçu et pris connaissance en date du / / (date de signature du récépissé) de la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, des statuts, du document d'informations clés, du dernier rapport annuel, du bulletin trimestriel en vigueur et des conditions d'émission des parts décrites au verso du présent bulletin.
- Donnons ordre à Immovalor Gestion de souscrire .....parts de la SCPI **Allianz Pierre**.
  - Versons ce jour, la somme de (en lettres) ..... €
    - Par chèque bancaire ou postal établi à l'ordre d'**Allianz Pierre**
    - Par virement sur le compte de la SCPI **Allianz Pierre** n° FR76 3148 9000 1000 2552 2698 247
- Ce versement étant complété d'un financement à crédit de (en lettres) : .....

#### REVENUS DES PARTS

Les revenus seront versés sur le compte du souscripteur (IBAN joint)

Nous sommes informés qu'Immovalor Gestion ne garantit ni le remboursement, ni la revente des parts.

Fait à ....., le .....20...  
Dont un exemplaire du présent bulletin de souscription m'a été remis

Faire précéder chaque signature de la mention manuscrite « Bon pour souscription de N... parts »  
Signature(s) du (des) représentant(s) légal (légaux) ou du mandataire dûment habilité du souscripteur

# Allianz Pierre

## Société Civile de Placement Immobilier à Capital Variable

REGIE PAR LES ARTICLES 1832 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL, L. 231-1 A L. 231-8 DU CODE DE COMMERCE,  
L. 214-86 ET SUIVANTS, R. 214-30 ET SUIVANTS DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER,  
422-189 ET SUIVANTS DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Siège social : Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 - Case courrier S 1601 - 92076 Paris La Défense Cedex  
328 470 570 R.C.S. Nanterre

Objet social : Acquisition et gestion d'un patrimoine locatif.

La note d'information a obtenu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa SCPI n° 12-06 du 30 mars 2012. La notice relative à l'augmentation de capital a été publiée au BALO n° 44 du 11 avril 2012, et a été actualisée au BALO n° 101 du 22 août 2016 et au BALO n° 102 du 24 août 2018.

### CONDITIONS DE SOUSCRIPTION – MARCHE PRIMAIRE D'Allianz Pierre

**Capital social maximum :** 700.000.000 €

**Date d'ouverture de la souscription :** 1er septembre 2018

<b>Prix de souscription :</b> Valeur nominale	153 €
Prime d'émission	187 €
-----	
Prix de souscription	340 €

Sur ce prix la SCPI réglera directement à la société de gestion une commission de 10 % HT du prix de souscription soit 34,00 € HT (40,80 € TTC) par part. Au titre de cette commission, Immovalor Gestion rétrocède à ..... une commission de ..... % HT maximum du montant souscrit.

**Minimum de souscription lors de la première souscription :** 25 parts

**Modalités de règlement :** le règlement s'effectue au moment de la souscription pour la totalité du prix de souscription

**Jouissance des parts :** les parts souscrites donnent jouissance le 1<sup>er</sup> jour du cinquième mois qui suit la date de souscription.

**Lieux de souscription :** les souscriptions et versements sont reçus au siège de la société de gestion, Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 - Case courrier S 1601 - 92076 Paris La Défense Cedex, ainsi qu'au siège, succursales et agences en France de la société Allianz Banque et plus généralement du groupe Allianz.

Les documents suivants doivent être joints à l'ordre de souscription :

- un extrait de KBIS ou un avis de situation au répertoire SIRENE, de moins de 3 mois
- pour les associations, un exemplaire du Journal Officiel où a été publiée la déclaration de constitution ou le décret en Conseil d'État dans le cas d'associations reconnues d'utilité publique
- une copie des statuts à jour de la société
- le compte d'exploitation et le bilan du dernier exercice
- une copie de la pièce d'identité du (des) représentant(s) légal (légaux) en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois du (des) représentant(s) légal (légaux)
- un justificatif des pouvoirs du signataire si celui-ci n'est pas le représentant légal de la société et copie de la pièce d'identité du signataire en cours de validité
- la copie de la carte d'identité en cours de validité des personnes physiques qui, soit détiennent directement ou indirectement plus de 25% du capital (ou des droits de vote) de la société, soit qui exercent un pouvoir de contrôle effectif sur les organes de gestion ou d'administration de la société
- test d'adéquation dûment rempli et signé par le(s) représentant(s) légal (légaux)
- un IBAN du compte sur lequel les dividendes doivent être versés
- un justificatif de provenance des fonds pour les souscriptions supérieures à 90 000 € sur une année glissante

### Loi informatique et libertés

*Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande. Elles sont destinées prioritairement aux services d'Immovalor Gestion et aux entreprises partenaires.*

*Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître. Nous les conservons durant la période de détentions de part. Après ventes ou cessions des parts, elles sont conservées pendant le délai de prescription.*

*Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi "Informatique & Libertés") relative aux données vous concernant en adressant un courriel à l'adresse [fgcasso@allianz.fr](mailto:fgcasso@allianz.fr) ou en adressant un courrier auprès de : Immovalor Gestion - CS 30051 - 1 cours Michelet - 92076 Paris La Défense. Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.*

# Allianz Pierre

## Société Civile de Placement Immobilier à Capital Variable

REGIE PAR LES ARTICLES 1832 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL, L. 231-1 A L. 231-8 DU CODE DE COMMERCE,  
L. 214-86 ET SUIVANTS, L. 231-8 ET SUIVANTS,  
R. 214-130 ET SUIVANTS DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER,  
422-189 ET SUIVANTS DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION PERSONNE MORALE

#### RENSEIGNEMENTS SOUSCRIPTEUR

Dénomination sociale : .....  
Forme Juridique : ..... Capital social : .....  
SIREN : ..... Activité : .....  
  
Siège social : N° : ..... Rue : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Représenté par : ..... agissant en qualité de : .....  
Justificatif des pouvoirs :  Représentant légal :  
 Délibération de : ..... en date du :  
N° de Tel : ..... Email : ..... Fax : .....

#### FISCALITE

résident  non résident adresse fiscale : .....  
.....  
Régime fiscal :  IS  BIC  IR  Exonéré (statut associatif)

#### ORDRE DE SOUSCRIPTION

- Déclarons avoir reçu et pris connaissance en date du / / (date de signature du récépissé) de la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, des statuts, du document d'informations clés, du dernier rapport annuel, du bulletin trimestriel en vigueur et des conditions d'émission des parts décrites au verso du présent bulletin.
- Donnons ordre à Immovalor Gestion de souscrire .....parts de la SCPI **Allianz Pierre**.
  - Versons ce jour, la somme de (en lettres) ..... €
    - Par chèque bancaire ou postal établi à l'ordre d'**Allianz Pierre**
    - Par virement sur le compte de la SCPI **Allianz Pierre** n° FR76 3148 9000 1000 2552 2698 247
- Ce versement étant complété d'un financement à crédit de (en lettres) : .....

#### REVENUS DES PARTS

Les revenus seront versés sur le compte du souscripteur (IBAN joint)

Nous sommes informés qu'Immovalor Gestion ne garantit ni le remboursement, ni la revente des parts.

Fait à ....., le .....20...  
Dont un exemplaire du présent bulletin de souscription m'a été remis

Faire précéder chaque signature de la mention manuscrite « Bon pour souscription de N... parts »  
Signature(s) du (des) représentant(s) légal (légaux) ou du mandataire dûment habilité du souscripteur

# Allianz Pierre

## Société Civile de Placement Immobilier à Capital Variable

REGIE PAR LES ARTICLES 1832 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL, L. 231-1 A L. 231-8 DU CODE DE COMMERCE,  
L. 214-86 ET SUIVANTS, L. 231-8 ET SUIVANTS,  
R. 214-130 ET SUIVANTS DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER,  
422-189 ET SUIVANTS DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION PERSONNE MORALE

#### RENSEIGNEMENTS SOUSCRIPTEUR

Dénomination sociale : .....  
Forme Juridique : ..... Capital social : .....  
SIREN : ..... Activité : .....  
  
Siège social : N° : ..... Rue : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Représenté par : ..... agissant en qualité de : .....  
Justificatif des pouvoirs :  Représentant légal : .....  
 Délibération de : ..... en date du : .....  
N° de Tel : ..... Email : ..... Fax : .....

#### FISCALITE

résident  non résident adresse fiscale : .....  
.....  
Régime fiscal :  IS  BIC  IR  Exonéré (statut associatif)

#### ORDRE DE SOUSCRIPTION

- Déclarons avoir reçu et pris connaissance en date du / / (date de signature du récépissé) de la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, des statuts, du document d'informations clés, du dernier rapport annuel, du bulletin trimestriel en vigueur et des conditions d'émission des parts décrites au verso du présent bulletin.
- Donnons ordre à Immovalor Gestion de souscrire .....parts de la SCPI **Allianz Pierre**.
  - Versons ce jour, la somme de (en lettres) ..... €
    - Par chèque bancaire ou postal établi à l'ordre d'**Allianz Pierre**
    - Par virement sur le compte de la SCPI **Allianz Pierre** n° FR76 3148 9000 1000 2552 2698 247
- Ce versement étant complété d'un financement à crédit de (en lettres) : .....

#### REVENUS DES PARTS

Les revenus seront versés sur le compte du souscripteur (IBAN joint)

Nous sommes informés qu'Immovalor Gestion ne garantit ni le remboursement, ni la revente des parts.

Fait à ....., le .....20...  
Dont un exemplaire du présent bulletin de souscription m'a été remis

Faire précéder chaque signature de la mention manuscrite « Bon pour souscription de N... parts »  
Signature(s) du (des) représentant(s) légal (légaux) ou du mandataire dûment habilité du souscripteur

# Allianz Pierre

## Société Civile de Placement Immobilier à Capital Variable

REGIE PAR LES ARTICLES 1832 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL, L. 231-1 A L. 231-8 DU CODE DE COMMERCE,  
L. 214-86 ET SUIVANTS, R. 214-30 ET SUIVANTS DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER,  
422-189 ET SUIVANTS DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Siège social : Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 - Case courrier S 1601 - 92076 Paris La Défense Cedex  
328 470 570 R.C.S. Nanterre

Objet social : Acquisition et gestion d'un patrimoine locatif.

La note d'information a obtenu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa SCPI n° 12-06 du 30 mars 2012. La notice relative à l'augmentation de capital a été publiée au BALO n° 44 du 11 avril 2012, et a été actualisée au BALO n° 101 du 22 août 2016 et au BALO n°102 du 24 août 2018.

### CONDITIONS DE SOUSCRIPTION – MARCHE PRIMAIRE D'Allianz Pierre

**Capital social maximum :** 700.000.000 €

**Date d'ouverture de la souscription :** 1er septembre 2018

**Prix de souscription :** Valeur nominale 153 €

Prime d'émission 187 €

-----  
Prix de souscription 340 €

Sur ce prix la SCPI réglera directement à la société de gestion une commission de 10 % HT du prix de souscription soit 34,00 € HT (40,80 € TTC) par part. Au titre de cette commission, Immovalor Gestion rétrocède à ..... une commission de ..... % HT maximum du montant souscrit.

**Minimum de souscription lors de la première souscription :** 25 parts

**Modalités de règlement :** le règlement s'effectue au moment de la souscription pour la totalité du prix de souscription

**Jouissance des parts :** les parts souscrites donnent jouissance le 1<sup>er</sup> jour du cinquième mois qui suit la date de souscription.

**Lieux de souscription :** les souscriptions et versements sont reçus au siège de la société de gestion, Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 - Case courrier S 1601 92076 Paris La Défense Cedex, ainsi qu'au siège, succursales et agences en France de la société Allianz Banque et plus généralement du groupe Allianz.

Les documents suivants doivent être joints à l'ordre de souscription :

- un extrait de KBIS ou un avis de situation au répertoire SIRENE, de moins de 3 mois
- pour les associations, un exemplaire du Journal Officiel où a été publiée la déclaration de constitution ou le décret en Conseil d'État dans le cas d'associations reconnues d'utilité publique
- une copie des statuts à jour de la société
- le compte d'exploitation et le bilan du dernier exercice
- une copie de la pièce d'identité du (des) représentant(s) légal (légaux) en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois du (des) représentant(s) légal (légaux)
- un justificatif des pouvoirs du signataire si celui-ci n'est pas le représentant légal de la société et copie de la pièce d'identité du signataire en cours de validité
- la copie de la carte d'identité en cours de validité des personnes physiques qui, soit détiennent directement ou indirectement plus de 25% du capital (ou des droits de vote) de la société, soit qui exercent un pouvoir de contrôle effectif sur les organes de gestion ou d'administration de la société
- test d'adéquation dûment rempli et signé par le(s) représentant(s) légal (légaux)
- un IBAN du compte sur lequel les dividendes doivent être versés
- un justificatif de provenance des fonds pour les souscriptions supérieures à 90 000 € sur une année glissante

### Loi informatique et libertés

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande. Elles sont destinées prioritairement aux services d'Immovalor Gestion et aux entreprises partenaires.

Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître. Nous les conservons durant la période de détentions de part. Après ventes ou cessions des parts, elles sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi "Informatique & Libertés") relative aux données vous concernant en adressant un courriel à l'adresse [fgcasso@allianz.fr](mailto:fgcasso@allianz.fr) ou en adressant un courrier auprès de : Immovalor Gestion - CS 30051 - 1 cours Michelet - 92076 Paris La Défense. Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

# Allianz Pierre

## Société Civile de Placement Immobilier à Capital Variable

REGIE PAR LES ARTICLES 1832 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL, L. 231-1 A L. 231-8 DU CODE DE COMMERCE,  
L. 214-86 ET SUIVANTS, R. 214-30 ET SUIVANTS DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER,  
422-189 ET SUIVANTS DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Siège social : Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 - Case courrier S 1601 - 92076 Paris La Défense Cedex  
328 470 570 R.C.S. Nanterre

Objet social : Acquisition et gestion d'un patrimoine locatif.

La note d'information a obtenu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa SCPI n° 12-06 du 30 mars 2012. La notice relative à l'augmentation de capital a été publiée au BALO n° 44 du 11 avril 2012, et a été actualisée au BALO n° 101 du 22 août 2016 et au BALO n° 102 du 24 août 2018.

### CONDITIONS DE SOUSCRIPTION – MARCHE PRIMAIRE D'Allianz Pierre

**Capital social maximum :** 700.000.000 €

**Date d'ouverture de la souscription :** 1er septembre 2016

<b>Prix de souscription :</b> Valeur nominale	153 €
Prime d'émission	187 €
-----	
Prix de souscription	340 €

Sur ce prix la SCPI réglera directement à la société de gestion une commission de 10 % HT du prix de souscription soit 34,00 € HT (40,80 € TTC) par part. Au titre de cette commission, Immovalor Gestion rétrocède à ..... une commission de ..... % HT maximum du montant souscrit.

**Minimum de souscription lors de la première souscription :** 25 parts

**Modalités de règlement :** le règlement s'effectue au moment de la souscription pour la totalité du prix de souscription

**Jouissance des parts :** les parts souscrites donnent jouissance le 1<sup>er</sup> jour du cinquième mois qui suit la date de souscription.

**Lieux de souscription :** les souscriptions et versements sont reçus au siège de la société de gestion, Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 - Case courrier S 1601 92076 Paris La Défense Cedex, ainsi qu'au siège, succursales et agences en France de la société Allianz Banque et plus généralement du groupe Allianz.

Les documents suivants doivent être joints à l'ordre de souscription :

- un extrait de KBIS ou un avis de situation au répertoire SIRENE, de moins de 3 mois
- pour les associations, un exemplaire du Journal Officiel où a été publiée la déclaration de constitution ou le décret en Conseil d'État dans le cas d'associations reconnues d'utilité publique
- une copie des statuts à jour de la société
- le compte d'exploitation et le bilan du dernier exercice
- une copie de la pièce d'identité du (des) représentant(s) légal (légaux) en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois du (des) représentant(s) légal (légaux)
- un justificatif des pouvoirs du signataire si celui-ci n'est pas le représentant légal de la société et copie de la pièce d'identité du signataire en cours de validité
- la copie de la carte d'identité en cours de validité des personnes physiques qui, soit détiennent directement ou indirectement plus de 25% du capital (ou des droits de vote) de la société, soit qui exercent un pouvoir de contrôle effectif sur les organes de gestion ou d'administration de la société
- test d'adéquation dûment rempli et signé par le(s) représentant(s) légal (légaux)
- un IBAN du compte sur lequel les dividendes doivent être versés
- un justificatif de provenance des fonds pour les souscriptions supérieures à 90 000 € sur une année glissante

### Loi informatique et libertés

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande. Elles sont destinées prioritairement aux services d'Immovalor Gestion et aux entreprises partenaires.

Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître. Nous les conservons durant la période de détentions de part. Après ventes ou cessions des parts, elles sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi "Informatique & Libertés") relative aux données vous concernant en adressant un courriel à l'adresse [fgcasso@allianz.fr](mailto:fgcasso@allianz.fr) ou en adressant un courrier auprès de : Immovalor Gestion - CS 30051 - 1 cours Michelet - 92076 Paris La Défense. Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.